Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260323-DEL20260305-DE

MAIRIE DE PLOUEC DU TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE PLOUEC DU TRIEUX

Séance du Samedi 21 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-et-un mars à neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme FOULON Josette

Date des convocations : 17 Mars 2026

Etaient présents : Josette FOULON, Nelly BOUTTERIN, Alain BIA, Jean-Luc LE PALANTON, Alain BOUGET, Alix René-Loic, Sophie DELACOUR, Marie-Andrée DERRIENNIC, Sylvie DELHOMMEAU, Claude LE GUYADER, Christophe JEGOU, Lydie JACQUES, Vincent LE MEAUX, Kevin PAULIC, Marine DUPRE

Secrétaire de séance : Marie-Andrée DERRIENNIC

Assesseurs : Nelly BOUTTERIN, Marine DUPRE

DEL 20260305 - Objet : Délégation du conseil municipal aux adjoints et conseillers municipaux

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-18, L.2122-20 et L.2122-23,

Vu l'élection du maire et des adjoints (cf délibération 20260301/03)

Considérant la nécessité d'assurer la bonne répartition des missions et la continuité du service public,

M. le Maire présente la délégation des missions comme suit :

1er adjoint	Jean-Luc LE PALANTON	Finances, Ressources humaines, Administration générale
Adjoint	Marine DUPRE	Solidarités, Education, Citoyenneté
	Alain BOUGET	Aménagement communal, Dynamisme du bourg, Travaux
Conseillers pilotes	Marie-Andrée DERRIENNIC	Information, Protocole, Vie associative
	Christophe JEGOU	Sports, Loisirs Randonnée
	René-Loïc ALIX	Bâtiments, Urbanisme
	Nelly BOUTERRIN	Bibliothèque municipale
	Claude LE GUYADER	Voirie et aux Cimetières
Conseillers de mission	Sophie DELACOUR	Mission « Jeunes »
	Kevin PAULIC	Mission « Biodiversité »
	Sylvie JACQUES	Mission « Urbanisme »
	Sylvie DELHOMMEAU	Mission « Budgets »
	Alain BIA	Mission « Social »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, à 15 voix pour :

- VALIDE les délégations énoncées ci-dessus
- AUTORISE M. le Maire à signer les arrêtés relatifs à ces délégations.

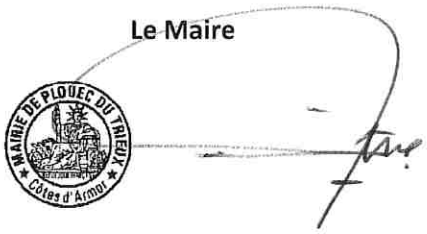
Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260323-DEL20260305-DE

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260323-DEL20260305-DE

M. le Maire rappelle qu'elles sont accordées dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, il conserve la possibilité de mettre fin à ces délégations à tout moment par arrêté.

Fait et délibéré, le 21 Mars 2026

Le Maire



Vincent LE MEAUX

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260323-DEL20260305-DE